

SELONCOURT

WWW.SELONCOURT.FR

.comm

Accueil de loisirs :

Un bel été en perspective
pour nos enfants



2017/JUIN

SOMMAIRE

- 3 **CULTURE**
FÊTE MONDIALE DU CONTE
AU FIL DE L'ART
- 4 **JEUNESSE**
UN ÉTÉ CHAUD POUR LES JEUNES SELONCOURTOIS
VIRTUEL ENTRE COPAINS
- 6 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
ZINDEL
SENGER
- 8 **EXPRESSIONS POLITIQUES**
- 9 **ENVIRONNEMENT**
LA TOILETTE DE LA VILLE
FLEURISSEMENT : DES VASQUES EN OSIERS
- 10 **ÉVÈNEMENT**
CRÈCHE
- 11 **PERSONNEL**
LES FEMMES À L'HONNEUR
ASSISTANTE MATERNELLE
- 12 **CCAS**
- 13 **ASSOCIATIONS**
- 15 **ÉTAT-CIVIL**
- 16 **AGENDA CULTUREL ET ASSOCIATIF**

ÉDITO



L'année scolaire touche à sa fin, l'heure des vacances est proche. Les programmes des accueils de loisirs sont prêts et le nombre des inscriptions prometteur. C'est avec un immense plaisir que nous accueillerons encore cet été une centaine d'enfants dans nos structures. Un article très complet de ce numéro est d'ailleurs consacré au sujet.

L'attention portée au bien-être de nos enfants est, vous le savez, une préoccupation majeure de la municipalité. Les conditions dans lesquelles ils apprennent à l'école le sont également. Je l'annonçais dans le précédent magazine, ce sera chose faite à la rentrée de septembre : le matériel informatique, acquis pour un montant de 60 000 €, sera installé dans nos écoles durant l'été.

Il est de tradition à Seloncourt d'honorer la mémoire des personnes qui nous sont chères en donnant leur nom notamment à des bâtiments. Cette tradition a été respectée pour Irène THARIN puisque nous avons décidé de baptiser la structure multi-accueil de son nom. Quoi de plus naturel pour cette mère de famille que de devenir l'emblème du lieu qui accueille les plus jeunes de nos enfants ?

La période estivale est également synonyme de travaux. Pour l'occasion, nous recrutons tous les ans des jeunes de la ville. Cette année, ils sont au nombre de 14, répartis dans tous les services : voirie, bâtiments, peinture routière, espaces verts. Certains vont même renforcer les équipes d'animation au sein des accueils de loisirs, ce qui constitue une preuve supplémentaire de leur succès.

Je vous souhaite à tous un bel été ainsi que des vacances reposantes et profitables en famille.

Daniel BUCHWALDER
Maire de Seloncourt



CINDY LA MERVEILLEUSE

Dans le cadre de la Fête mondiale du Conte, la Médiathèque de Seloncourt a proposé une soirée conte en partenariat avec la Compagnie Gakokoé. La conteuse belge Cindy Sneessens est venue à la Salle des Cossies pour interpréter « *D'arbre et de lunes* », une histoire d'amour entre un enfant et une vieille louve, sous le regard rieur et bienveillant de la grande é-merveilleuse des nuits, la lune blanche ! Ce récit, où s'entremêlent souvenirs et contes traditionnels, puise son inspiration à la source des druides, des vieux chênes, des fées et des sorcières...

Cindy a offert une heure merveilleuse à un public enthousiaste, qui a pu admirer sa gouaille et son talent.



AU FIL DE L'ART

Comme l'an passé, la Ville de Seloncourt propose une série d'expositions à la Vieille Eglise entre le 21 avril et le 2 juillet. Au total, huit artistes (ou groupes d'artistes) se seront succédé au terme de cette manifestation baptisée « Au fil de l'art », Maria Nogueira, le collectif Vues d'Ensemble, Sylvie Genolini, Daniel Guillin, Anne-Laure Letondoz, Emily Starck, Gisèle Ravey et Etienne Kopp.



C'est une artiste seloncourtoise qui a ouvert le bal du 21 au 30 avril, en l'occurrence Maria Nogueira. Une artiste atypique dans la mesure où elle sort quelque peu des sentiers battus en présentant des œuvres réalisées hors de toute ligne directrice, suivant son inspiration du moment. Plutôt dessinatrice à la base, par ailleurs très bricoleuse, Maria Nogueira aime ajouter de la matière à ses tableaux, qu'il s'agisse de serviettage, de tissu ou d'objets. A l'arrivée, les cimaises sur lesquelles elle accroche ses tableaux regorgent d'œuvres originales, par exemple des toiles ovales, d'autres avec des cadres en carton ou encore cette mariée

dont la robe, en tulle et en plumes, sort carrément de la toile...

Pour la Fête des Mères, elle est même intervenue dans la classe de son fils, à l'école Louise Michel, pour la création de tableaux que les enfants ont offerts à leur maman. Si Maria Nogueira a réalisé les 22 cadres en carton, les jeunes ont laissé libre cours à leur imagination pour la toile et son habillage en serviettage, avec les conseils de l'artiste bien évidemment.

En tout cas, ses réalisations recueillent un certain succès, son talent et son originalité faisant souvent l'unanimité lors des nombreuses expositions auxquelles elle participe. A tel point d'ailleurs que la plupart de ses œuvres trouvent rapidement preneurs ! L'objectif de Maria, désormais, c'est de vivre de sa passion : le bouche à oreille est peut-être en train de lui préparer l'avenir dont elle rêve...



L'ÉTÉ SERA CHAUD POUR LES JEUNES SELONCOURTOIS !

Entre le 10 juillet et le 4 août, une quinzaine d'animateurs sera sur la brèche pour encadrer la bonne centaine de jeunes qui sont attendus.



Comme chaque année, le Service Jeunesse de la Ville de Seloncourt, dirigé par Guillaume Rousset, a concocté un copieux programme d'animations pour les jeunes de 3 à 17 ans à l'occasion des vacances d'été. Pour la première fois en cet été 2017, il y aura une tranche d'âge unique chez les « grands », rassemblant désormais les 11-17 ans. En effet, il est apparu que les jeunes de 11-13 ans étaient davantage attirés par les activités proposées aux plus grands, c'est la raison pour laquelle la Municipalité a décidé de les rattacher à leurs aînés.

Du même coup, ils devraient être nombreux, sous la direction de Ludovic Gallecier et Justine Da Silva, à prendre part à des activités diverses, essentiellement sportives (sarcabane, paintball, beach volley, hydrospeed, roller, voile, escalade,...). Les sorties seront également nombreuses (piscine, Chalon dans la rue, Montagne

des Singes et Volerie des Aigles, Pavillon des Sciences,...).

Du côté des 6-11 ans, installés à l'école Marcel Levin sous la direction de Gisèle Péquignot, le programme est tout aussi fourni, avec de nombreuses sorties (piscine, cinéma, zoo de Mulhouse, Parc du Petit Prince, sortie aquatique à Munster,...), les activités étant adaptées suivant les conditions météo. Mais le point d'orgue de ce mois de juillet, pour les 6-11 ans, se situera lors de la dernière semaine avec un séjour de cinq jours à Anecy. Un séjour de rêve dans un lieu enchanteur, avec au programme de la baignade et du pédalo, mais aussi une journée en montagne avec une découverte de la luge d'été. Ce séjour, déjà complet, accueillera 36 jeunes.

Enfin, concernant les tout petits, qui s'installeront à l'école Charles Mognetti sous la responsabilité de Sylvie Lichtin-Daniello, activités ma-





nelles, jeux divers et sorties rythment les quatre semaines d'activités : cuisine, vélo, balade en forêt, visite de la caserne des pompiers, du château-fort d'Oricourt et d'une ferme du Barboux, sorties au zoo de Mulhouse et la Montagne des Singes... l'ennui sera banni, en espérant bien sûr que les bambins bénéficient de conditions météo optimales.

Le succès recueilli par ces activités d'été, exclusivement réservées aux jeunes Seloncourtois, s'explique aussi

par leur coût modique, compte tenu de la participation financière de la commune et de la Caisse d'Allocations Familiales. C'est d'ailleurs la politique de la Municipalité que de faire en sorte que ces animations soient accessibles au plus grand nombre de jeunes, quelles que soient les ressources des familles.

Vous pouvez retrouver le programme complet des animations estivales sur le site internet de la commune, seloncourt.fr

PAROLE D'ÉLU

Magali Zietek
6^{ème} adjointe en charge
de l'éducation et de la jeunesse



« En créant et développant la structure multi-accueil, la restauration scolaire, le périscolaire et l'accueil de loisirs adaptés aux rythmes et au budget des familles c'est le bien-être de l'enfant qui est privilégié. Ce soutien marque la volonté des élus à poursuivre et consolider leur mission au service des enfants et de leurs parents. »

LE VIRTUEL ENTRE COPAINS

Les jeux vidéo font désormais partie du quotidien des jeunes d'aujourd'hui. L'accueil Jeunes se met à la page.

De plus en plus de parents souffrent en silence en voyant leurs enfants passer leurs journées devant leur écran à jouer à des jeux vidéo. La vie sociale ne se limite pas, en effet, à l'environnement familial, il est important de rencontrer d'autres personnes...

À l'accueil Jeunes de la Ville de Seloncourt, ce phénomène prégnant a été pris en compte. Le succès impressionnant de l'activité néo-laser a incité les responsables de la structure à engager une réflexion destinée à trouver un moyen de faire sortir les jeunes de chez eux... tout en leur permettant de pratiquer leur passion.

Justine Da Silva, animatrice stagiaire au sein du Service Jeunesse, a été chargée de la mise en œuvre de ce projet. Après une enquête préalable afin de connaître le type de consoles les plus utilisées, mais aussi les jeux les plus appréciés, elle a mis sur pied la première édition d'un tournoi qui a eu lieu le vendredi 21 avril en début de soirée.

Les responsables du Service Jeunesse projettent également de rencontrer les parents des jeunes concernés afin d'établir le bilan de cette nouvelle activité, en quelque sorte la pratique du virtuel... dans le cadre d'une rencontre humaine !



ZINDEL VA AGRANDIR SES INSTALLATIONS

Membre du groupe Galvanoplast depuis 2011, l'entreprise Zindel a racheté un vaste terrain contigu à ses installations actuelles, ainsi qu'une partie de la rue de Béchamp, désormais privée. Explications.



Le rendez-vous était informel, mais d'importance pour les deux parties : la Municipalité, représentée par le Maire Daniel Buchwalder et Michel Ganzer, Adjoint chargé de l'urbanisme et du développement économique, a rencontré Pierre Cordonnier, directeur général du groupe Galvanoplast, et Laurent Mir, directeur du site seloncourtois. L'événement du moment, c'était la signature chez le notaire de la vente d'un terrain d'environ un hectare, propriété de Faurecia, au groupe Galvanoplast-Zindel, implanté rue de la Pâle. Les élus locaux étaient également présents pour évoquer une autre vente, la commune ayant cédé à la société 1.174 m² de route à double sens sur la rue de Béchamp. L'objectif de cette vente était que l'entreprise puisse construire un nouveau bâtiment mitoyen avec les installations existantes.

C'est un dossier sur lequel les élus seloncourtois travaillaient depuis quelques années déjà puisque la délibération autorisant la Municipalité à céder une partie de la rue de Béchamp date du 15 décembre 2015. Les intervenants étant nombreux dans ce dossier, il a fallu du temps et de la persévérance pour le voir aboutir. M. Cordonnier a ainsi remercié de manière appuyée la Municipalité pour ses interventions efficaces.

UN NOUVEAU BÂTIMENT D'ENVIRON 3.000 m²

Spécialiste du zingage électrolytique, de la phosphatation, de la peinture cataphorèse et des revêtements lamellaires, le groupe Galvanoplast met en œuvre les technologies les plus performantes pour protéger

les pièces métalliques contre la corrosion. Le groupe dispose de trois sites, aux Aynans (près de Lure), à Tinquieux (Jean & Chaumont près de Reims) et à Seloncourt, Zindel SAS. La société emploie quelque 250 salariés dont 110 à Seloncourt.

Du fait de ses capacités de production, le groupe est le leader français en anti-corrosion. Des milliers de tonnes sont traitées chaque année, avec des milliers de références, du prototype à la grande série. Les principaux clients de Zindel sont issus du Grand Est (mais aussi de régions françaises plus éloignées et même de l'étranger). Il s'agit de découpeurs, emboutisseurs, décolleteurs, spécialistes de la fixation, parmi lesquels, pour les plus importants, LISI et SNOP. Fournisseur de rang 1 pour PSA, l'entreprise seloncourtoise travaille en 3X8 et sept jours sur sept.

Comme l'explique Pierre Cordonnier, le directeur général, Zindel va prendre une nouvelle dimension avec ce projet : « Sur les terrains achetés, nous allons construire un nouveau bâtiment d'environ 3.000 m², en liaison avec le bâtiment existant qui s'étend déjà sur 12.000 m². Le projet est déjà dessiné, nous allons plancher pour déterminer la surface précise. Cette opération nous donnera également l'occasion de réorganiser nos flux de camions, qui seront plus pratiques, sachant que nous accueillons chaque jour une cinquantaine de poids lourds. »

Dans un premier temps, Pays de Montbéliard Agglomération va réaliser les travaux destinés

à détourner les réseaux d'eaux pluviales et usées qui, actuellement, passent sous la chaussée. Plus rien ne s'opposera ensuite au début des travaux : « L'investissement correspondant est de l'ordre d'un million d'euros et nous souhaitons réaliser notre projet avec une échéance à deux ans. »

Cet investissement est évidemment une bonne nouvelle, surtout dans le contexte économique actuel, plutôt morose. Galvanoplast-Zindel va se donner les moyens d'améliorer ses capacités de production, confortant ainsi sa place de leader français dans l'anti-corrosion. Cependant, il est un peu tôt pour évoquer les conséquences positives sur l'emploi,

comme le précise M. Cordonnier : « Il convient d'attendre d'avoir davantage de visibilité, mais il est certain que cette extension peut être source de développement. Avec ce projet, nous démontrons également notre souhait de rester à Seloncourt, d'y développer nos activités et, au moins, d'y maintenir les emplois. »

La vente d'une partie de la rue de Béchamp a donc engendré des modifications de circulation dans le secteur : les usagers ne peuvent plus emprunter la rue de Béchamp, désormais privée. Ils doivent passer par la rue Manet, mise en double sens, pour rejoindre la rue de la Pâle. La signalisation correspondante a été mise en place.

LE PROJET SENGER EST CONCRÉTISÉ, LE BÂTIMENT « LES COSSIES » VA REVIVRE

En projet depuis de longues années, la réhabilitation des anciennes installations Senger, rue Viette, a enfin connu son épilogue.

Ce dossier à rebondissements n'a pas été simple à mener par les élus, depuis que la commune a racheté les lieux en 2008. Finalement, Samuel Adobati et Habitat Résidence 21 ont tenté le challenge et entrepris une importante réhabilitation pour aménager six appartements coquets faisant complètement oublier les vastes granges du passé...

Depuis le début du mois d'avril, les six appartements (un T2, quatre T3 et un T4 en duplex) sont déjà loués et habités. Une visite des lieux s'est déroulée début avril en présence de M. Adobati et de M. Carrara, le Maire Daniel Buchwalder et son Adjoint Michel Ganzer ont ainsi pu mesurer le travail qui a été réalisé... et se réjouir devant cette opération réussie. À l'occasion de cette visite, ils ont rencontré un jeune couple de Mandeuire qui allait devenir, avec bonheur, seloncourtois le lendemain...



Au rez-de-chaussée de ce bâtiment, la commune est propriétaire de deux vastes cellules commerciales avec la volonté de maintenir à Seloncourt des services et des commerces. L'objectif affiché est de pouvoir ainsi maintenir des services et des commerces à Seloncourt.

Ces cellules ont été livrées « brutes », ce qui signifie que les acheteurs potentiels pourront les aménager à leur guise.

Pour tous renseignements à ce sujet, prendre contact avec la Mairie au **03.81.34.11.31**.

SELONCOURT AVENIR

Une nouvelle fois, l'Etat peut faire confiance aux communes de France, premier échelon de la vie publique, pour l'organisation des scrutins nationaux.

Ces moments démocratiques supposent une organisation matérielle et administrative irréprochable et des moyens humains et financiers importants.

Aussi, nous tenons à saluer la rigueur et la qualité du travail de préparation des services municipaux qui assurent la fluidité des opérations électorales et permettent leur bon déroulement mais aussi remercier les scrutateurs volontaires et bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps pour accueillir l'ensemble des électeurs Seloncourtois.

Cette organisation à l'échelon communal mérite d'être reconnue pour le dévouement, le sens de l'intérêt général et le professionnalisme dont elle témoigne.

La relation de travail constructive et partagée entre l'Etat et les Maires est manifestement indispensable pour la bonne marche de notre Pays.

Espérons que le nouveau Président de République Française et son gouvernement sauront la préserver, la conforter et surtout l'améliorer en redonnant aux communes les moyens nécessaires à leur action publique. Espérons surtout qu'il stoppera et corrigera la politique budgétaire actuelle qui assèche le budget de notre commune depuis le début du mandat. Rappelons qu'en 2020 Seloncourt aura perdu près de 2 millions d'euros de recettes à cause de la baisse spectaculaire et insupportable des dotations d'Etat. C'est autant de capacité d'investissement perdue, de marchés publics non réalisés, de besoins de nos administrés non satisfaits.

L'Etat ne gagnera qu'avec le bloc communal, noyau de notre organisation territoriale et de notre démocratie locale.

Le groupe majoritaire **Seloncourt Avenir** : Daniel BUCHWALDER, Michel GANZER, Françoise PAICHEUR, Maryline CHALOT, Jean-Claude PERROT, Catherine BLAISE, Magali ZIETEK, Jean-Marc ROBERT, Mathieu GAGLIARDI, Michel LANOIX, Jean FORESTI, Madeleine MAUFFREY, Brigitte ALZINGRE, Catherine JACQUOT, Eric LANUSSE-CAZALE, Lysiane MABIRE, Jocelyne SMANIOTTO, Nicolas PIERGUIDI, Laurence DI-VANNI, Gérard MANCHEC, Maryse SARRON et Jean-Luc MIESKE.

SELONCOURT DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Lieux de convivialité, de rencontres et d'échanges, les marchés sont les témoins du dynamisme et de l'attractivité d'une ville.

Les consommateurs qui les fréquentent y sont sensibles et très attachés.

Force est de constater que le marché de notre ville n'est pas très bien placé, non signalé et donc n'est ni attractif, ni convivial. Ce qui n'encourage pas non plus de nouveaux commerçants à s'y installer. Il est donc nécessaire que la commune mette tout en œuvre pour la redynamisation de notre marché, par une recherche de nouveaux commerçants et éventuellement un déplacement sur la place devant la mairie ou dans le bas de la rue du Château d'eau par exemple.

Les avantages sont nombreux : rendre vivant le centre-ville, développer une animation régulière, favoriser les commerçants locaux, accroître les circuits courts et bios. L'essor et le maintien de ce lien de

proximité est essentiel pour tous dans un contexte 2017 lourd de menaces pour le commerce local où plusieurs enseignes emblématiques de Seloncourt annoncent malheureusement leur cessation d'activité.

Seloncourt Dynamique et Solidaire : Christian TOITOT, Béatrice ROCH, Alain SAVORGNANO, Sylvie WERNY, Denis TISSERAND.
Contact : sds@seloncourt.net.
Site internet : seloncourt.net

SELONCOURT ÉNERGIE NOUVELLE

LA TOILETTE DE LA VILLE



Comme chaque année, de courageux citoyens, élus, membres d'associations et volontaires, se sont retrouvés pour la traditionnelle opération de nettoyage de printemps. En ce 1^{er} avril ensoleillé mais frais, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées au petit matin sur la Place Croizat, prêtes à partir à la chasse aux déchets.

Jean-Claude Perrot, Adjoint chargé de l'Environnement et du Cadre de vie, avait préparé le programme des différentes équipes qui ont ensuite sillonné les principaux secteurs de la ville pour ramasser les (trop) nombreux débris abandonnés par des citoyens peu respectueux de l'environnement.

Rappelons que, depuis quelque temps, les employés municipaux procèdent chaque semaine au nettoyage des bords de route et des secteurs particulièrement sensibles. Pourtant, la moisson 2017 a encore été fructueuse, notamment dans certains secteurs de la nature où il est facile de se débarrasser de ses déchets...

En fin d'opération, les sacs remplis de déchets ont été évacués par les Services techniques. Félicitations à toutes les personnes qui ont participé à cette opération constituant un beau geste civique au nom de l'intérêt général.



FLEURISSEMENT : DES VASQUES EN OSIER



À partir du mois de mars, l'équipe du service Espaces verts de la ville de Seloncourt a commencé à installer le matériel qui, aux beaux jours, allait accueillir le fleurissement. Ainsi, sur la rue Derrière-le-Château, Laure Monnot et Stéphane Veron ont construit deux vasques en osier du plus bel effet qui ont ensuite reçu de jolies plantes fleuries. Deux jours de montage ont été nécessaires pour ces réalisations qui, devraient durer dix ans.

Nantie de trois fleurs au palmarès des villes fleuries, la Municipalité souhaite ardemment les conserver et doit consentir les efforts nécessaires. Un budget équivalent aux années précédentes a été alloué au fleurissement, sachant que la commune, qui possède ses propres serres aux ateliers municipaux, réalise des économies substantielles grâce à ces équipements.

UN GRAND MOMENT D'HOMMAGE ET D'ÉMOTION

La structure multi-accueil de Seloncourt porte désormais le nom d'Irène Tharin : un hommage à l'ancien Maire de Seloncourt qui aimait tant les enfants.



« D'où elle se trouve, elle a eu le soin de nous envoyer le soleil... ». À l'heure de débiter son allocution, Daniel Buchwalder, Maire de Seloncourt, a commencé par un clin d'œil, comme pour faire comprendre que si la cérémonie qu'il allait présider était forcément empreinte d'une immense émotion, elle ne devait pas être triste, Irène ne l'aurait pas voulu ainsi...

Parmi les nombreux invités rassemblés sur le parvis de la structure multi-accueil, la Municipalité avait réuni tous ceux qui avaient eu le bonheur de travailler un jour avec Irène Tharin, des politiques bien sûr, comme le député Marcel Bonnot, Mariella Ori Belometti, Maire de Villongo, commune jumelée avec Seloncourt, mais aussi des élus et des anciens élus, des représentants d'organismes partenaires de la ville ou bien encore des responsables d'associations. Derrière M. Buchwalder, avait également pris place la grande famille d'Irène Tharin.

Ce dernier rappela qu'Irène Tharin avait été Maire de 1993 à 2015, réélue lors de chaque élection :

« Cela prouve combien Irène Tharin était appréciée des Seloncourtois, le respect et l'attachement qu'ils avaient à son égard. Ces qualités furent tout autant reconnues à la Communauté d'Agglomération, où Irène Tharin assumait les fonctions de Vice-Présidente, qu'au plan national avec son élection en tant que député en 2002. »

Si la Municipalité a choisi de baptiser du nom d'Irène Tharin la crèche-halte-garderie de Seloncourt, ce n'est pas anodin, comme l'a expliqué M. Buchwalder : « Baptiser un édifice, ce n'est pas seulement un hommage que l'on rend, c'est aussi une profession de foi que l'on attache à ce bâtiment, des valeurs et un exemple que l'on se donne. Cette structure multi-accueil, c'est avant tout un projet initié par Irène Tharin, avec d'abord l'ouverture d'une première structure en 1994, puis la construction de ce bâtiment en 2009. Irène savait faire partager sa volonté politique et prendre les risques qui s'imposaient, dans l'intérêt de ses concitoyens. »

UN HOMMAGE UNANIME

Plusieurs personnalités ont ensuite pris la parole pour évoquer Irène Tharin : Mariella Ori Belometti, Maire de Villongo, a rappelé le rôle important que Mme Tharin avait joué dans le succès du jumelage entre les deux villes. Puis Bernard Tharin a loué les mérites d'une épouse exemplaire qui l'a toujours soutenu dans ses différents projets

Quant à Annie Genevard, Député-Maire de Morteau et fille d'Irène Tharin, elle a vivement remercié la Municipalité de Seloncourt pour cet hommage rendu à sa maman, mais aussi toutes les personnes présentes qui, à un moment ou à un autre, l'ont accompagnée dans ses différentes fonctions.

Avant le dévoilement de la plaque baptisant le bâtiment du nom d'Irène Tharin, le Député Marcel Bonnot a conclu les allocutions en citant les paroles que l'Abbé Pierre lui avait dites un jour : « La grandeur de l'homme ou de la femme ne se mesure pas à sa réussite professionnelle, mais à sa capacité de cœur ou à sa générosité ». Des paroles qui, incontestablement, s'appliquent parfaitement à Irène Tharin.



LES FEMMES À L'HONNEUR

Comme c'est la tradition à la Mairie, la journée internationale des droits des femmes a été célébrée à l'occasion d'un petit-déjeuner servi aux élues, au personnel communal féminin, aux dames du CCAS et de la Banque alimentaire. Seuls quelques hommes étaient présents, il s'agissait d'élus... affectés au service de ces dames.

Le Maire Daniel Buchwalder a prononcé un bref mot d'accueil pour rappeler l'importance de cette journée

« *qui aura sa raison d'être tant que l'égalité entre hommes et femmes ne sera pas atteinte...* » Il a signalé que, parmi le personnel municipal, les femmes sont plus nombreuses que leurs collègues masculins, les effectifs de la commune dénombrant 41 agents titulaires et stagiaires, 4 agents contractuels et 11 contrats aidés.

Avec ses adjoints présents, il a ensuite endossé le costume de serveur pour proposer café, thé, jus d'orange et viennoiseries aux invitées du jour.



VOUS ÊTES ACTIF ET ENVISAGEZ UNE RECONVERSION ?

VOUS ÊTES PARENT AU FOYER ET AIMERIEZ VOUS OCCUPER D'ENFANTS ?

VOUS ÊTES DIPLÔMÉ DU SECTEUR PETITE ENFANCE, OU DANS L'AIDE À LA PERSONNE ?

VOUS ÊTES RETRAITÉ(E) ET AIMERIEZ CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT D'ENFANTS ?

Avez-vous pensé à la possibilité de devenir assistant maternel agréé ?

Vous accueillerez chez vous des enfants, scolarisés ou non, et contribuerez à leur éveil, leur bien-être, leur socialisation. Vous assisterez les parents sur les questions éducatives qu'ils peuvent se poser.

Une personne retraitée peut devenir assistant maternel agréé. En effet, la plupart des instituts de retraite complémentaire accepte le cumul d'une pension de retraite avec un salaire, sans limite pécuniaire. Renseignez-vous auprès de votre propre institut.

Avez-vous pensé à la possibilité de devenir garde à domicile ?

Le métier consiste là aussi à s'occuper d'enfants, scolarisés ou non, au domicile des parents.

Vous concurrez à leur éveil, organiserez des jeux éducatifs, préparerez et aiderez à la prise des repas et veillerez à leur état de santé général. Vous les accompagnerez sur le trajet de l'école et participerez éventuellement aux devoirs scolaires.

A la demande des parents, vous pourrez assurer quelques tâches ménagères lorsque l'enfant dort ou est à l'école. Aucun diplôme n'est exigé lors d'une embauche de particulier à particulier; l'expérience professionnelle peut être privilégiée. Pour autant, des formations dans les domaines éducatif, social et sanitaire (CAP petite enfance, BEP carrières sanitaires et sociales, BAFA, CAFAP...) seront appréciées.

Bon à savoir :

- ▶ Les demandes d'accueil de la part des parents sont nombreuses.
- ▶ Ce sont des métiers à part entière, accessibles aux hommes, rémunérés, déclarés, avec un contrat de travail à durée indéterminée.
- ▶ Vous serez accompagné par le relais assistantes maternelles dans votre professionnalisation et il vous proposera des temps de rencontre avec vos collègues (activités manuelles, sportives, des temps d'échanges, des sorties, des formations, ...).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le relais assistantes maternelles au **03 81 36 76 25**, ou francas.ramherimoncourt@orange.fr, maison de l'enfance 24 rue du stade à Hérimoncourt.

LES 90 ANS DE MARGUERITE



Le 23 mars dernier, le Maire Daniel Buchwalder et Françoise Paicheur, adjointe aux Affaires sociales, se sont rendus au domicile de M^{me} Marguerite Facchini, domiciliée rue de la Mélenne, à l'occasion de son anniversaire. M^{me} Facchini, qui fêtait ses 90 ans ce jour-là, a toujours bon pied, bon œil... Elle l'a montré à ses visiteurs du jour qui, après lui avoir offert les cadeaux traditionnels, ont eu le privilège de déguster les gâteaux qu'elle avait spécialement confectionnés pour l'occasion.

BOURSE PERMIS CCAS DE SELONCOURT

Inédit et innovant au CCAS

Le permis de conduire est un outil, aujourd'hui, nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le Centre Communal d'Action sociale souhaite proposer un dispositif basé sur le principe de l'échange permettant au jeune d'être acteur et non demandeur. Il s'agit de mettre en œuvre une action citoyenne car non soumise à conditions de revenus. Celle-ci permettra au jeune de mettre à profit une passion ou des compétences au service des autres.

Ce projet prévoit l'obligation pour le jeune bénéficiaire de s'inscrire dans une démarche bénévole à caractère

social avec une association ou un service municipal. Il concerne les jeunes de 18 à 25 ans qui devront remettre un dossier de candidature. Les demandes de bourse seront étudiées par une commission. Le montant qui sera alloué est de 500 euros et sera versé directement à l'auto-école de Seloncourt. Le jeune devra en contrepartie justifier de 40 heures de bénévolat.

La liste des pièces justificatives à fournir :

- ▶ Attestation du tuteur ou de l'association,
- ▶ Justificatif de réussite du code de la route.

CODE DE LA ROUTE : REMISE À NIVEAU



En collaboration avec l'association Agir Solidarité de Franche-Comté, le CCAS de Seloncourt a proposé une nouvelle session de séances de révision du Code de la route. Principalement destinées aux retraités, ces séances permettent aux participants de réviser les principales règles qu'il faut connaître lorsque l'on conduit, des règles qui évoluent constamment... et qui ne sont plus du tout les mêmes qu'à l'époque où nos aînés ont obtenu leur permis de conduire.

Assisté d'Ava Rozsa, Eliane Nétillard, ancienne monitrice d'auto-école, a assuré l'animation de cette session qui s'est déroulée à la Salle des Cossies à raison de quatre séances de deux heures.

On a ainsi révisé les panneaux de signalisation, évoqué des situations de conduite particulières, expliqué les phénomènes d'accidentologie. Mme Nétillard a également attiré l'attention des participants sur les effets de l'âge, de la vitesse, de l'alcool, de l'usage du téléphone au volant, autant de facteurs de contraventions ou, plus grave, d'accidents.



DOSSIER DE CANDIDATURE « Bourse au permis de conduire »

BÉNÉFICIAIRE

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Date de naissance :

SITUATION FAMILIALE ET SOCIALE

- Célibataire
- Marié
- Logement autonome
- Chez les parents

SITUATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

- Lycéen
- Etudiant
- Apprentissage
- Formation professionnelle
- Salarié
- Sans emploi

MOTIF DE LA DEMANDE

« Expliquez en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire »

.....
.....

PROPOSITION DE CONTREPARTIE

(Action humanitaire ou sociale)
« Votre bénévolat auprès d'une association ou d'un service municipal) »

.....
.....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

(que vous souhaitez donner)
.....
.....

Date dépôt du dossier :
Signature :

UN JOYEUX CARNAVAL

Pour qu'une telle fête soit belle, la clémence de la météo est un élément prépondérant. L'édition 2017 du Carnaval de la Maison pour tous, qui s'est déroulée à la mi-mars, a bénéficié d'un ciel azur et d'un soleil bienvenu, de quoi assurer son succès.

En début d'après-midi, c'était déjà l'effervescence sur la Place Croizat où le cortège s'est peu à peu mis en place, tandis que les groupes musicaux répétaient leurs gammes. Puis le long cortège s'est ébranlé pour effectuer deux tours du centre-ville, pour l'occasion fermé à la circulation le temps du défilé. En présence d'une foule importante massée le long de la route, les « Guggenmusiks » venues de Suisse, ainsi que la Fanfare de Vandoncourt et les majorettes de Beaucourt, ont assuré le spectacle musical avec l'entrain qu'on leur connaît. Quant aux chars, magnifiquement décorés



et disséminés dans le cortège, ils ont été chaleureusement applaudis par les spectateurs, sous une pluie... de confettis et dans une ambiance festive. Au retour sur la Place

Croizat, on a sacrifié à la tradition avec l'embrasement du bonhomme Carnaval, point d'orgue d'une après-midi joyeuse et bon enfant.

UN DÉFILÉ DE MODE TRÈS « SHOW »



Le Comité de Coordination et ses partenaires se sont une nouvelle fois mobilisés le 21 avril dernier à l'occasion du « Show Mode » organisé à la Salle polyvalente. Si le but de cette soirée

était de présenter un beau spectacle, il était aussi et surtout de venir en aide à la section montbéliardaise de la Ligue contre le cancer, unique bénéficiaire de la recette de la soirée.

Ce grand élan de solidarité a évidemment reçu le soutien gracieux de nombreux partenaires, à commencer par les mannequins, hommes et femmes, qui ont présenté sur le podium quelques beaux vêtements de plusieurs boutiques locales. Le tout a été orchestré de main de maître par Monique Bourgué qui, micro en main, s'est chargée de chauffer l'ambiance, Olivier Hugoniot s'occupant de la partie animation.

En parallèle, le nombreux public a eu droit également à des prestations des danseuses de « Crazy Crew », la chanteuse Margot venant elle aussi plusieurs fois sur le podium pour faire étalage de son talent vocal.

Le show a ravi le public présent et les spectateurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements tant pour les acteurs de la soirée que pour les organisateurs qui, très prochainement, remettront un chèque bienvenu à la Ligue contre le cancer.

LE RENDEZ-VOUS DES MOTARDS

Rendez-vous annuel et incontournable des amateurs de « gros cubes », le Marché de la moto a eu lieu les 25 et 26 mars à la Salle polyvalente. Le Président Jean-Marie Rebrassier et ses adhérents de l'Amicale Motocycliste de Seloncourt ont proposé de nombreuses animations autour des « bécanes » à vendre, disposées au milieu de la grande salle : vente de matériel et stands de pédagogie, sans oublier l'espace de la FFMC (Fédération Française des Motards et Colère) qui, cette année, dénonçait

l'obligation qui va être faite aux motards de poser sur leurs machines, dès cet été, une nouvelle plaque d'immatriculation, plus grande que la précédente... de quatre centimètres. Durant tout le week-end, la Salle polyvalente (et la Place Croizat), ont donc été très animées, dans une ambiance conviviale qui a permis à la grande famille des motards de se retrouver et de discuter autour d'un verre à la buvette... avec modération évidemment !

Notons encore que le multiple champion du monde d'endurance et du Bol d'Or Vincent Philippe, licencié et membre de l'AMS, est venu le dimanche à la rencontre de ses fans.



DENIS GOULLIER A FAIT SON JUBILÉ



Belle surprise pour Denis Goullier le 26 mars ! Lors du tournoi annuel de judo, à la Salle Omnisports, un bel hommage a été rendu à l'ancien entraîneur du Judo-Club de Seloncourt, par les membres de la grande famille DU JUDO !

À 87 ans, Denis Goullier possède une riche carrière derrière lui. Créateur du ju-jitsu en Franche-Comté, il a également été professeur (diplômé d'Etat) pendant plus de vingt ans à Seloncourt. Compétiteur, arbitre national, correspondant régional pour le ju-jitsu, membre de jury d'examen, il a atteint le 5^{ème} dan.

A-t-il préféré sa carrière de compétiteur ou celle durant laquelle il a transmis son savoir aux plus jeunes ? Il lui est bien difficile de répondre : « J'étais un « fou » de compétition. Mais quand on arrive à un certain âge, on s'aperçoit qu'on ne peut plus rivaliser avec les jeunes. C'est la raison pour laquelle je me suis tourné vers l'école des cadres afin de passer mon diplôme d'Etat pour devenir enseignant... »

UN HOMME RESPECTÉ

Même si la jeunesse actuelle n'est pas toujours facile, M. Goullier ne s'en est jamais plaint. Il était respecté : « *Peut-être que je n'ai pas une physionomie très sympathique... mais j'adore les enfants et ils doivent le sentir. Le judo a toujours cultivé certaines valeurs, à commencer par le respect. Peut-être d'ailleurs que j'en abusais durant mes cours, que j'étais un peu dur, mon épouse me le reprochait parfois. Avant d'être un sport, le judo est une éducation, il devrait être au programme scolaire ! Cela développe les réflexes, le sens de l'équilibre dans les déplacements, c'est une discipline qui canalise les énergies...* »

Avec son regard protecteur, Denis Goullier a ainsi assisté durant toute la journée au tournoi annuel organisé par le Judo-Club de Seloncourt, une épreuve qui a rassemblé une centaine de judokas de 4 à 14 ans venus de quinze clubs du secteur. En présence de Catherine Blaise, Adjointe en charge de la vie associative, c'est évidemment M. Goullier qui a été invité à remettre les coupes et les récompenses aux vainqueurs du jour.

NAISSANCES

- ▶ 06 décembre 2016 : MARCHAND Camille
- ▶ 22 décembre 2016 : SAVONET Raphaël
- ▶ 11 janvier 2017 : DAVREUX Théa
- ▶ 22 février 2017 : ZIETEK Axel
- ▶ 15 février 2017 : NOIR Arthur
- ▶ 10 mars 2017 : LAURENT Kenzo
- ▶ 13 mars 2017 : FONTAINE Attilio

MARIAGES

- ▶ 11 février 2017 : SANGSUE Elise et BAILLY Mickaël
- ▶ 18 mars 2017 : PERROT Valérie et RACLOT Jean-Michel

DÉCÈS

- ▶ 26 décembre 2016 RERAT Claude
- ▶ 30 décembre 2016 : BOUILLARD Claudette
vve BRUSSET
- ▶ 01 janvier 2017 : HEDJEM Belkacem
- ▶ 10 janvier 2017 : THOUVENOT Georges
- ▶ 13 janvier 2017 : TIRABOSCHI Lucia
- ▶ 14 janvier 2017 : CHOULET Marthe
- ▶ 16 janvier 2017 : LAURENT Robert
- ▶ 06 février 2017 : SONZOGNI Thérèse
ép. FRETI
- ▶ 11 février 2017 : VIAL Jean
- ▶ 21 février 2017 : SAPOLIN Joël
- ▶ 21 février 2017 : DELEY Serge
- ▶ 01 mars 2017 : GAZZOLA Gilles
- ▶ 03 mars 2017 : SAUNIER Patrice
- ▶ 09 mars 2017 : BERGAMELLI Mario
- ▶ 13 mars 2017 : SELLI Lucas
- ▶ 19 mars 2017 : LOUYS Josiane
- ▶ 21 mars 2017 : RUEZ Patrick
- ▶ 29 mars 2017 : DAVRIL Jean-Pierre
- ▶ 08 avril 2017 : BOILEAU Maurice
- ▶ 10 avril 2017 : MATHIEU Yvonne
vve BRESSON
- ▶ 16 avril 2017 : GANGLOFF Alain
- ▶ 21 avril 2017 : PIU Patrick
- ▶ 24 avril 2017 : PASSIRANI Roger
- ▶ 26 avril 2017 : LEFEVRE Christiane
- ▶ 29 avril 2017 : LAMBELIN Gisèle
vve CAMOS
- ▶ 30 avril : 2017 RAPENNE Michel

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE... RAPPELS

ARRÊTÉ ANTI-BRUIT N°2005/30 DU 28 JUIN 2005

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ▶ les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30
- ▶ les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures 30
- ▶ les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

Par ailleurs, les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

BRÛLAGE DES DÉCHETS RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL ARTICLE 23.3

Le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers comprenant les déchets verts (issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires...) est interdit par le règlement sanitaire départemental, pour les particuliers et les professionnels.

Ces derniers sont tenus d'assurer ou de faire assurer la gestion des déchets :

- ▶ sans mettre en danger la santé humaine
- ▶ sans créer de nuisance pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore et en respectant la hiérarchie des modes de traitements :
 1. Réutilisation
 2. Recyclage
 3. Toute autre valorisation, notamment la valorisation énergétique
 4. L'élimination

Une dérogation, accordée par le Préfet, est toutefois possible uniquement pour raison sanitaires (végétaux malades ou parasités).

AGENDA CULTUREL



LE MOLOCO
ESPACE MUSIQUES ACTUELLES
PAYS DE MONTBELIARD

JUIN

► 9 et 10 juin - à partir de 21h
Amphithéâtre centre culturel
FESTIVAL LE BRUIT DU RENARD



► 10 juin - 14h
Skate park de la Panse
CONTEST

► 18 juin - 9h30
Monument aux Morts
CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

► 21 juin - à partir de 21h
Salle polyvalente / Panse
FÊTE DE LA MUSIQUE



JUILLET

► du 20 au 22 juillet
Amphithéâtre centre culturel
FESTIVAL : LES TROIS TEMPS DU SWING

AGENDA ASSOCIATIF

JUIN

► 17 et 18 juin
Salle polyvalente
JOURNÉES ASTRONOMIE

► 23 juin - 20h15
Temple de Seloncourt
CONCERT BRASS QUARTET



JUILLET

► 13 juillet
Polyvalente + stade + Place Croizat
FÊTE NATIONALE

- Festivités organisées par le Comité de Coordination des associations seloncourtoises et la Ville
- Animations de 19h à 01h
- Repas à 19h
- Retraite aux flambeaux à 22h15
- Tir des feux d'artifice à 22h45 stade municipal

AOÛT

► 04 août - 17h
Salle polyvalente
MARCHÉ DU SOIR

Votre **Marché du Soir** 2017

SELONCOURT
Vendredi 4 août à 17 h

